

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE du PRESIDENT

N° 2023-156

BH/MB/MC/AD

OBJET : Concours externe et interne de bibliothécaire territorial, session 2023. **Liste des correcteurs.**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 325-1 à L. 325-22, L. 325-26 à L.325-31, L.411-2 et 452-11.

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

Vu le décret n° 92-900 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des bibliothécaires territoriaux,

Vu l'arrêté du 25 janvier 2022 fixant les programmes des épreuves des concours externes et internes pour le recrutement des bibliothécaires territoriaux prévus au 1^e et 2^e de l'article 4 du décret n°91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

Vu le décret n° 2018-238 du 3 avril 2018 relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat.

Vu l'arrêté n° 2022-275 du 3 octobre 2022 portant ouverture de la session 2023 des concours externe et interne de bibliothécaire territorial,

Vu ensemble les arrêtés n° 2022-244 du 14 septembre 2022, et n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Considérant qu'il convient de fixer la liste des correcteurs de la session 2023 des concours externe et interne de bibliothécaire territorial,

ARRETE

Article 1 : La liste des correcteurs de la session 2023 des concours externe et interne de bibliothécaire territorial, est arrêtée comme suit :

BARINCOU Pascale	LECOMTE Sandra
BENOD Catherine	LENTIER Céline
BREUILLER Alain	LE QUERRE Catherine
CASALASPRO Muriel	MANFREDI Eric
DE BEAUREGARD Béatrice	MARIETTE Marc
DELTHIL Antoine	MOIGNARD Catherine
DUGUET Stéphanie	MOIGNOUX Auriane
EDOUARD Géraldine	NOET Françoise
GANDIA Emmanuel	QUINCE Isabelle
GOUPILLE Catherine	SOKALEWICZ Ludovic
GROLLEAU Fabienne	SPITZ Nadine
KAHN Claire	TRION Emeline
KANOR Stéphanie	WOJNAROWSKI Stéphane

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 1^{er} juin 2023

Publié par affichage sur le site du
CIG de la petite couronne

www.cig929394.fr

Le 01/06/2023

Pour le Président et par délégation,
La Directrice des concours





Martine BARBEROUX